



Procès-verbal n°7 du Conseil communal de Vuarrens

Mardi 5 décembre 2017

Bureau du Conseil : Patrick Vallotton, Président, Céline Brocard, Vice-présidente, Pierre-André Buffat, scrutateur, Damien Monod scrutateur, Anne-Laure Zürcher, scrutatrice suppléante, Raphaël Pedrazzini, scrutateur suppléant.

Secrétaire : Céline Perrin.

Municipalité : Isabelle Wipfli Thonney, Syndique, Jean-Philippe Buffat, Vice-syndic, Hermann Gerber, Linda Cotti Brisebois, Nathalie Golaz.

Conseil : effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 33 / Excusés : 2 / Absents : 0 / Majorité : 17 .

	Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
1	1/ Bienvenue Appel et ordre du jour	P. Vallotton	Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce avoir reçu la démission de M. J.-M. Buffat, qui sera remplacé par Mme Sarah Menzel, et de ce fait il propose de modifier l'ordre du jour en y ajoutant deux points, soit : 1b/ assermentation d'un nouveau membre et 1c/ élection d'un nouveau membre à la Commission des finances.	La séance est ouverte à 20h. L'OJ modifié est adopté.
2	1b/ assermentation d'un nouveau membre	P. Vallotton	Mme Sarah Menzel est assermentée et applaudie.	
3	1c/ élection d'un nouveau membre à la Commission des finances	P. Vallotton	M. Cédric Charlet passe de membre suppléant à membre actif. M. Jacky Lampo propose M. Thierry Vodoz comme nouveau membre suppléant. Ce qu'il accepte. Personne d'autre n'est proposé. Il est élu avec les applaudissements de l'assemblée.	M. T. Vodoz est élu comme membre suppléant à la Commission des finances.
4	2/ adoption du PV de la dernière séance (5 octobre 2017)	P. Vallotton	Le PV ne suscite aucune remarque. Il est accepté avec 32 voix contre une abstention.	Le PV du 05.10.2017 est adopté.
5	3/ Communications du Conseil	P. Vallotton	Le Président passe la parole aux représentants des deux Commissions permanentes qui traitent de L'ASIRE et de l'Eolien, afin de nous expliquer leur travail et faire un point de situation, comme le font les Municipaux avec leurs dicastères.	

6	R. Pedrazzini	<p><u>ASIRE</u></p> <p>L'ASIRE (Association scolaire intercommunale de la Région d'Echallens) regroupe 27 communes pour 3760 élèves. Depuis l'introduction de la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire), beaucoup de choses ont été modifiées et les contraintes légales sont devenues nombreuses. De plus, le canton a délégué énormément de tâches aux communes. Cela a nécessité que les communes s'associent pour fonder l'ASIRE en 2014. Cette structure fonctionne de façon similaire à un Conseil communal. L'ASIRE comprend un CODIR, deux Conseils d'établissements scolaires, et un groupe de délégués communaux, soit un représentant pour 1000 habitants. La commune de Vuarrens a donc deux représentants.</p> <p>Depuis sa formation, l'ASIRE a fait un travail conséquent de planification et de prévision, avec une vision d'ici 2020. Elle a dû construire de nouvelles et plus grandes structures, tout en fermant les petits collèges. Cela réduit donc le nombre de bâtiments pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences légales qu'impose le canton. D'autre part, cela limite les coûts liés aux transports des élèves. Les sites scolaires représentent une charge énorme, la principale. L'ASIRE répartit les charges des communes en fonction du nombre d'habitants. Echallens est le plus grand contributeur. Pour les années à venir, l'ASIRE à une vision globale des choses à faire. Les principaux bâtiments sont construits, il en reste encore quelques-uns d'ici 2020. Cela ne veut pas dire que les charges vont diminuer. Il est nécessaire d'amortir les investissements qui se termineront vers 2050. L'ASIRE se tient à son plan au niveau des coûts. Elle a fait un travail important et œuvre encore à optimiser au mieux les emprunts.</p> <p>Au niveau démographique, l'évolution a impacté énormément les écoles. La croissance devrait ralentir vers 2035 selon les prévisions.</p> <p>En 2018, le CODIR devrait participer à une séance du Conseil. M. Pedrazzini encourage les conseillers à profiter de poser des questions.</p> <p>Il va proposer à l'ASIRE de tenir l'une de ses séances dans la grande salle de Vuarrens, et encourage les conseillers d'y participer en tant que spectateur, les séances étant publiques.</p> <p>En conclusion, Vuarrens avec l'ancienne ASIBP (Association scolaire intercommunale Bercher-Pailly) n'aurait pas eu les moyens financiers pour respecter les nouvelles directives. L'ASIRE est donc nécessaire, elle est très bien gérée et travaille de manière efficace. Tout ce qui a été fait respecte les critères légaux. Les délégués de toutes les communes se voient avant les séances pour comprendre ce qui est en jeu et prendre position. Malgré le peu de représentation, Vuarrens peut se faire entendre. Nous nous sommes d'ailleurs fait entendre sur plusieurs points comme les transports, les constructions et la bibliothèque de Bercher qui était inexistante et dont on peut en bénéficier maintenant.</p> <p>Sensuit des questions liées à la sécurité des transports, lorsque l'on voit des élèves en grand nombre debout dans un bus qui roule sur des petites routes de campagne. La question a déjà été soumise à l'ASIRE et il en ressort que, au niveau légal, ce sont des bus homologués pour rouler sur n'importe quelle route avec un certain nombre de places assises et debout. Le nombre d'élèves transportés dans ces bus respecte la loi, ce qui nous freine dans toute revendication de sécurité, même si cela est légitime. Il est proposé de garder ce type de question lors de la visite du CODIR.</p> <p>Il est également demandé combien il y a d'ASIRE dans le canton. Un éclaircissement est fait, car il n'y a qu'une ASIRE. D'autres structures de ce type, englobant d'autres communes, existent forcément, avec d'autres noms, mais leur nombre n'est pas connu. Ce que l'on sait, c'est que l'ASIRE est la plus grande association du canton.</p>
---	---------------	--

7	<p>J. Wagnières</p>	<p><u>Eolien</u></p> <p>M. Wagnière précise que le groupe de travail forme bel et bien une commission du Conseil, fractionnée en sous-groupes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Point de situation des projets éoliens existants autour de notre commune. 2. Informations sur l'éolien en général, les arguments pour ou contre 3. Informations sur la ligne de décision et le parcours des projets 4. L'éolien et la production d'énergie renouvelable <p>Trois projets nous concernent directement, soit les projets « Tous-Vents », « Vuarrens » et « Villars-le-Terroir ».</p> <p>La Commission a eu le sentiment qu'il lui manquait quelques informations et demande à la Municipalité de les lui communiquer.</p>
	<p>I. Balitzer</p>	<p>Pour le projet « Tous-Vents » il ne se passe pas grand-chose car celui-ci est bloqué par l'armée. Il y a tout de même des mesures de vents qui ont été faites sans avoir encore les résultats. La particularité de ce projet est que tous les terrains d'implantation sont communaux.</p> <p>Pour le projet « Villars-le-Terroir », qui comprend 5 éoliennes, la situation est plus complexe. Il est en standby suite à un postulat et une motion déposée au Conseil communal en juin dernier. Le postulat demande de vérifier la validité juridique du contrat signé en 2011. La motion, elle, demande à l'exécutif d'arrêter l'étude, d'abandonner le projet, cela par principe de précaution lié à la santé humaine et animale. La Municipalité dispose de 4 mois pour répondre. Elle va donc probablement le faire lors de sa séance, la semaine prochaine.</p>
	<p>L. Ciocca</p>	<p>Pour le Projet de Bavois, c'est un projet très actif et porté par l'exécutif de la commune. Des mesures de vents sont en cours et prévues jusqu'en 2019. Les premières données montrent des qualités de vents suffisantes. Le parc éolien prévu dépend du type de machine. Il y aurait jusqu'à 5 machines d'une hauteur de 200 m. ou 4 machines de dernière génération d'une hauteur de 230 m. Il est toujours difficile d'obtenir des informations claires. Cela a été impossible de savoir si le site d'implantation se trouve sur des terrains communaux ou privés. Le promoteur est la Société allemande Ventoludens supportée par les SIG (Services industriels de Genève). Une SA a été créée en 2015, BavoisEole SA. Son but est l'installation, le management et la gestion de sites de production d'énergie renouvelable, en particulier éolien, ainsi que la production et la vente d'énergie renouvelable en Suisse et à l'étranger. Une autre société a été mandatée par la Municipalité pour faire le lien, organiser les démarches participatives entre les différents intervenants. Une autre société a été créée dans le but de générer le débat public avant que la mise à l'enquête ne soit lancée. La mise en service du parc éolien est prévue pour 2020.</p>
	<p>C. Charlet</p>	<p>Pour le projet « Vuarrens », l'on ne trouve aucune information, ni sur internet ni de la part de la commune. Il réitère donc la demande de M. Wagnières pour que la commune nous fournisse des informations à ce sujet.</p>
	<p>C. Menétrey</p>	<p>Le groupe n'a pas toutes les réponses pour le sujet qu'il a traité. Il a consacré du temps pour connaître d'avantage les éoliennes, et quelles sont les questions à se poser lors de la création d'un parc éolien afin d'avoir des réponses précises. Il a soulevé des points à développer, comme l'impact écologique, l'énergie grise, les coûts et retombées économiques, les impacts sur la santé, le bruit et autres. Il y a encore beaucoup à faire et des sujets à approfondir. Le groupe va encore se réunir pour travailler et apporter d'avantages de réponses aux questions.</p>

	<p>C. Brocard</p> <p>A. Jaquier</p> <p>I. Wipfli Thonney</p>	<p>La Commission est remerciée pour son travail et sa collaboration malgré les différentes sensibilités au sein du groupe. Il est important de faire ce travail en amont, afin d'être prêt lorsque le sujet sera d'actualité chez nous.</p> <p>Il demande à la Municipalité si elle a déjà une partie des réponses.</p> <p>Mme la Syndique explique que la séance concernant « Tous-Vents » n'a pas apporté de réponses. Les 5 communes ont écrit plusieurs lettres à propos des résultats des tests de vents et par rapport à la dévaluation des biens immobiliers, mais aucune réponse n'a été donnée à ces missives jusqu'ici. Il est vraisemblable qu'avant la mise à l'enquête, une votation populaire sera organisée. Pour les autres projets, il est très difficile d'avoir des réponses concrètes, la Municipalité est dans le même cas que la Commission.</p> <p>Il est encore mentionné qu'une page web sera disponible sur tous les projets en cours et les liens des sites s'y rapportant. Il est également rappelé de l'existence sur le site de l'Etat de Vaud de la plateforme vaudoise « 5 à 7 de l'éolien » comprenant des dates.</p>	
8	P. Vallotton	<p>Tient à faire part d'une réflexion qu'il a eue tout au long de l'année. A eu l'impression à plusieurs reprises que lorsque des questions étaient posées, celles-ci génèrent une malaise chez certains Municipaux. Cela ne devrait pas être le cas, lorsque l'on pose une question ou que l'on demande une explication, ce ne sont pas des reproches. Il constate qu'il y a peu de questions lors de nos séances. Sans questions, c'est un peu la fin de la démocratie. Nous devons soutenir les décisions prises, car nous en avons la responsabilité, et sans questions, il est difficile de tout comprendre. La Municipalité a une marge de manœuvre, mais se doit de répondre à nos questions. Le rôle du Président est de s'assurer que le débat soit sain, que les questions posées obtiennent des réponses. Transparence, conviction et respect sont les conditions pour une vie communale réussie. Il souhaite que l'année 2018 rime avec échange d'idées et de points de vue. Remercie les Conseillers communaux, pour le temps qu'ils consacrent à la commune, en particulier les membres du bureau. Remercie la Vice-présidente pour son soutien, la secrétaire pour son dévouement. Remercie toute la Municipalité pour son travail. Souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.</p>	
9	I. Wipfli Thonney	<p>Indique que chaque Municipal fera un bref résumé de ses diacastères, contrairement à ce qui se faisait habituellement, puisque tout au long de l'année, les Municipaux se sont exprimés sur les sujets les concernant. Ce processus sera réitéré pour 2018. Mme la Syndique a reçu une lettre de démission de Mme la Municipale Nathalie Gaulaz qui va quitter ses fonctions au 31.12.2017. Elle remercie ses collègues pour tout le travail effectué.</p>	
10	N. Gaulaz	<p>Bâtiments communaux : pour la cuisine de l'Auberge communale du Lion d'Or, le budget prévu de CHF 125'000.- est tenu. L'entrée de l'hôtel a dû être rénover suite aux travaux de la salle de bains, au 1^{er} étage.</p> <p>Social et Police : RAS</p> <p>Accueil de la petite enfance : la garderie se porte bien. 55% de la fréquentation sont des enfants du village.</p>	

		<p>Employés communaux : M. Paul Ferrari a été opéré et de ce fait est encore en arrêt maladie. La Municipalité a engagé un nouvel employé communal au 3 janvier 2018. Il s'agit de M. Morand, domicilié à Sugnens.</p> <p>Manifestation, Sociétés et jumelage : RAS</p> <p>Concernant sa démission, la Municipale précise qu'elle a eu pleins de changements dans sa vie personnelle et professionnelle. Elle préfère alors démissionner plutôt que de mal faire son travail.</p>	
11	H. Gerber	<p>Route : les chiffres définitifs seront dévoilés au prochain Conseil. Nous avons pu faire plus d'aménagements que ce qui était prévu, grâce aux économies liées à l'élimination du bitume. Pour le marquage, tout sera fait en provisoire pour l'hiver. L'éclairage va être amélioré d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. La route à l'entrée du village, côté Yverdon, n'a pas été refaite, car le trottoir doit être élargi. Ce sujet va être présenté au début de l'année prochaine. Le chemin de la Crosette est partiellement endommagé et les trous seront comblés au printemps prochain.</p> <p>Forêt : 600 m3 ont été martelés dont 400 m3 de frêne. Les coupes sont pratiquement terminées. On peut toujours faire des commandes pour du bois de feu.</p> <p>Eclairage : Rien n'est prévu sauf l'entretien courant.</p>	
12	Linda Cotti Brisebois	<p>Instructions publiques : des membres du CODIR de l'ASIRE sont invités à une séance du conseil en principe en 2018, comme dit plus haut.</p> <p>Eglise : la fête de Noël se fera le 20 décembre, dans notre église.</p> <p>Déchetterie : l'essai des containers en libre accès a été très positif. Les containers vont être remplacés. Ils seront mis à l'intérieur de la déchetterie mais seront accessibles depuis l'extérieur. Deux nouvelles bennes à verre ont remplacé les anciennes. Tout cela va nous faire gagner de la place. Il y aura ainsi d'avantages de places de parking.</p>	
13	J.-P. Buffat	<p>Eau : s'excuse pour les erreurs sur les factures et rassure sur le fait que le montant total est correct. Pas de changement pour le prix de l'eau en 2018.</p> <p>Epuration : la Municipalité travaille sur l'acquisition d'une nouvelle centrifugeuse.</p> <p>Finance : la Municipalité a toujours le même objectif soit maintenir, voire baisser, le niveau d'endettement de la commune. L'endettement de 3,5 millions de CHF est stable malgré les travaux de la route et de la cuisine de l'Auberge communale du Lion d'Or. Le Municipal remercie la Commission des finances pour sa bonne collaboration.</p>	

14		L. Wipfli Thonney	<p>Police des constructions : il y a 17 dossiers en cours. Mme la Syndique observe un ralentissement pour les permis de construire. Elle n'a pas eu recours au droit de plaider, car il y a eu 2 cas avec finalement renonciation à l'opposition.</p> <p>Administratif : 3 demandes de naturalisation pour l'année 2017. Deux familles ont été auditionnées.</p> <p>Mme la Syndique souligne la réussite du 1^{er} Août avec 225 repas servis, c'est plus qu'on en a jamais eu. Elle tient donc à remercier les sociétés locales pour leur investissement dans les animations qui ont précédé le repas.</p> <p>Elle lance un SOS pour la recherche de patrouilleurs/seuses scolaires. Car si on ne couvre pas tous les horaires, nous n'en aurons pas du tout.</p> <p>Elle remercie chacun pour son travail et souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.</p>	
15		P. Vallotton	<p>Il nous communique encore les dates des séances du Conseils en 2018. Il nous propose, pour ceux qui le désirent, une visite du Palais fédéral le 14 juin 2018, par Michaël Buffat.</p>	
16	5/ Préavis Municipal No 2017/05 relatif à l'augmentation du plafond de cautionnement 2017-2021	P. Vallotton	<p>Le préavis ainsi que le rapport de la Commission des finances ont été reçus par la poste. Ils ne seront donc pas lus.</p>	
17	Rapport de la Commission des finances		<p>Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,</p> <p>La Commission des finances, composée de Mme Séverine Maire, M. Luc Ciocca, Sylvain Buffat, Dourgam Kummer et Patrick Bouvier s'est réunie le mercredi 8 novembre 2017 en présence de M. Jean-Philippe Buffat, Municipal des finances, et M. Olivier Pichonnaz, boursier, afin de prendre connaissance du préavis municipal relatif au plafond de cautionnement.</p> <p>Les explications du municipal et du boursier étaient claires et complètes. À noter que faisant partie de l'ASIRE et afin de respecter les nouvelles directives cantonales, la commission des finances soutient la proposition de la municipalité de relever le plafond de cautionnement communal à CHF 3.1 mio permettant :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. De cautionner l'ASIRE à hauteur de CHF 2017'184.- b. D'anticiper les investissements futurs de l'ASIRE <p>La commission recommande donc aux Conseillers communaux d'approuver ce préavis tel que présenté.</p> <p>Pour la Commission des finances, le rapporteur : Patrick Bouvier.</p>	

18		J.-Ph. Buffat	<p>Précise qu'avec les nouvelles directives, ils avaient deux possibilités. Soit d'inclure ce cautionnement dans le plafond d'endettement, ou alors en l'engageant dans le plafond de cautionnement. C'est cette deuxième solution qui a été retenue. Il rajoute que, comme M. Pedrazzini l'a dit, l'ASIRE fait au mieux pour maintenir son budget.</p>	
19	<p>Vote sur le préavis Municipal 2017/05 relatif à l'augmentation du plafond de cautionnement 2017-2021</p>	P. Vallotton	<p>Personne ne demandant la parole, on passe au vote. Le préavis est accepté avec 31 voix contre 1 refus et 1 abstention.</p>	<p>Le préavis 2017/05 relatif à l'augmentation du plafond de cautionnement 2017-2021 est adopté.</p>
20	<p>6/ Préavis Municipal No 2017/06 relatif au budget 2018</p>	P. Vallotton	<p>Le préavis et le rapport de la Commission des finances ont été reçus. Nous n'en ferons donc pas lecture.</p>	
21	<p>Rapport de la Commission des finances</p>		<p>Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, La Commission des finances, composée de Mme Séverine Maire, M. Luc Ciocca, Sylvain Buffat, Dourgam Kummer et Patrick Bouvier s'est réunie le mercredi 8 novembre 2017 en présence de M. Jean-Philippe Buffat, Municipal des finances, et M. Olivier Pichonnaz, boursier, afin de prendre connaissance du préavis municipal relatif au budget 2018. La Commission des finances salue le travail minutieux de toute la Municipalité et tient plus particulièrement à remercier le municipal en charge des finances et le boursier pour la présentation détaillée du budget, leurs explications et réponses aux diverses questions. La commission note que le budget 2018 présenté est équilibré avec un total des charges de CHF 3'676'200 (budget 2017 de CHF 4'428'240) et des revenus de CHF 3'676'600 (budget 2017 de CHF 4'228'403). Cette différence par rapport au budget 2017 est principalement due au poste 430 Routes. La Commission des finances note que le budget 2018 a été établi de manière prudente. Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le budget 2018 tel que présenté par le préavis municipal. Pour la commission des finances, la rapporteuse: Séverine Maire.</p>	

22		J.-Ph. Buffat	Il n'a rien à ajouter et reste à disposition pour les questions.	
23	Vote sur le préavis 2017/06 relatif au budget 2018	P. Vallotton	Personne ne demandant la parole, il invite le Conseil au vote. Le préavis est adopté à l'unanimité.	Le préavis 2017/06 relatif au budget 2018 est adopté.
24	71 Propositions individuelles	A. Jaquier	Aimerait connaître la marche à suivre pour la succession de Mme Golaz. Y a-t-il des candidats ?	
25		P. Vallotton	Il y aura des élections complémentaires. C'est la Préfecture à Echallens qui nous communiquera la date. La nouvelle étant toute fraîche, il n'y a pas encore de candidat connu.	
26		P. Favez	Ne pourrait-on pas refaire le parc du cimetière en même temps que le chemin de la Crosette ?	
27		J.-P. Buffat	L'ALAE va faire une conduite d'eau qui va justement passer à cet endroit. Il sera donc prévu de le faire après ces travaux.	
28		S. Buffat	S'étonne que les étranglements à l'entrée du village soient si bas. Ils ne font pas vraiment ralentir le trafic routier.	
29		H. Gerber	L'axe Chavornay-Moudon est une route de base et la législation ne permet pas de faire d'avantages d'aménagement. Le Municipal s'est battu mais l'Etat ne veut pas entrer en matière. Il espère qu'on lui accordera la mise en place de balises. Du côté d'Echallens, qui n'est pas une route de base où les étranglements sont plus élevés.	
30		N. Bridel	Est-ce qu'il y aura des poteaux mis également du côté d'Echallens ? Car ici non plus cela ne semble pas faire beaucoup ralentir.	
31		H. Gerber	La discussion pour les balises porte sur toutes les entrées du village. Il espère les obtenir, au moins pour les routes qui ne sont pas des routes de base, comme la sortie du côté d'Echallens.	
32		M. Buffat	Est-ce que le gabarit de la route entre le contour la rue du Bas et la grande salle a été rétréci depuis les travaux ? Il est devenu très difficile de croiser avec un camion, les bords de trottoir étant très haut et les lampadaires très proches de la route.	

33	H. Gerber	Oui, les dimensions ont été mises aux normes pour une route de base, donc elle est effectivement plus étroite. Si les trottoirs sont hauts, c'est pour assurer d'avantage la sécurité des piétons. Il est nécessaire de ralentir dans ce virage.	
34	P. Vallotton	Plus personne ne demandant la parole, il précise que la visite du Conseil fédéral prévue en juin se fera en fin de journée, donc départ de Vuarrens vers 15-16 h. Il remercie l'assemblée et clôt la séance.	Fin du Conseil à 21h50

PV adopté par le Conseil communal du mardi 17 avril 2018

Le Président :



Patrick Vallotton



La secrétaire :



Céline Perrin

